

Communiqué 1^{er} mai 2016

Ce 1^{er} mai 2016 est le moment idéal pour rappeler nos positions. En premier lieu en affirmant notre solidarité avec les travailleurs du monde entier car le 1^{er} mai est d'abord la journée internationale de solidarité des travailleurs. Cela pourrait être une formule, mais il y a derrière cette formule des réalités humaines difficiles, terribles parfois et à l'UNSA, nous voulons dire dans ce cadre, en ce 1^{er} mai 2016, notre solidarité particulière avec les réfugiés qui, pour l'immense majorité d'entre eux, sont des travailleurs contraints à l'exil pour sauver leur vie et celle de leur famille face à la guerre et au totalitarisme. Nous n'ignorons rien à l'UNSA des difficultés concrètes d'accueil, d'éducation, de formation qui sont posées, rien non plus du contexte xénophobe qui parfois les accompagne. Nous voulons dire ici que le droit d'asile est un principe démocratique fondamental et que l'Europe et ses pays membres ne sont pas à la hauteur des exigences démocratiques et internationales correspondant à ses valeurs fondatrices. Mais l'UNSA souhaite aussi s'exprimer sur le dossier d'actualité « loi du travail » pour lequel nous sommes mobilisés depuis plusieurs semaines. Nous voulons aussi rappeler la méthode exigeante que nous déployons pour construire dans le dialogue social.

A l'UNSA, nous voulons que ce 1^{er} mai 2016 permette à chacun d'affirmer ses positions, ses propositions et d'œuvrer dans l'intérêt collectif. L'UNSA tient à rappeler les exigences sociales qui sont les siennes et ce 1^{er} mai 2016 est un moment propice pour affirmer nos exigences.

Les salariés de ce pays veulent être acteurs du débat démocratique, ils veulent un état où la démocratie respecte les citoyens, tous les citoyens, où la démocratie sociale donne la parole à tous les salariés, à tous les syndicats,

Les salariés ont des exigences pour leurs salaires et leur pouvoir d'achat,

Les salariés veulent préserver leurs emplois, ... réduire le chômage ... garantir leur contrat de travail

C'est ce combat que nous menons concernant la loi travail.

Le dialogue social est un combat en France. La méthode gouvernementale d'élaboration du projet de loi El Khomri, oubliant dans un premier temps toute concertation, traduit cette tentation toujours présente de faire l'économie du dialogue social.

A l'UNSA nous voulons pratiquer un syndicalisme qui renforce le dialogue social. Nous voulons un syndicalisme de construction, un syndicalisme pragmatique qui produit pour l'avenir des salariés un mode d'organisation du travail qui les protège sans ignorer l'efficacité économique des entreprises dont dépend aussi l'emploi. Ce syndicalisme est exigeant et trouve sur sa route des oppositions. Dans une partie du syndicalisme, d'autres options s'affirment et c'est bien normal dans le contexte du pluralisme syndical.

Côté patronal, face au rééquilibrage en cours du projet de loi El Khomri, pour lequel l'UNSA se bat au profit des salariés, le président du MEDEF a appelé les députés « à abandonner la culture du compromis » et menacé de se retirer des négociations sur l'assurance chômage.

La seule question qui se pose pour l'UNSA est de savoir comment inventer un nouveau modèle de développement qui sécurise l'emploi et les salariés et assure un développement économique à notre pays.

A l'UNSA nous voulons conjuguer démocratiquement, et non opposer, le politique, l'économique, le social et l'écologique au bénéfice de l'humain. La vérité est que cette construction nouvelle ne pourra reposer que sur des dynamiques résultant de la mobilisation de tous les secteurs de la société. Nous entendons en être des acteurs positifs.

Pour cela, le dialogue, et notamment le dialogue social, est la seule méthode qui vaille. C'est ce qui fonde l'ancrage réformiste de l'UNSA. C'est ce qui fonde aussi sa progression parmi les salariés et agents publics, et les résultats électoraux que ses syndicats ont obtenus ces derniers mois.